



Compte rendu du CA CODEP BAD 34
à la Maison Départementale des Sports
le mardi 19 novembre à 18h30

Présents : Alain Gille, Jean-Louis Sabatier, Christophe Courtin, Mélody Arnaud, Alex Marimoutou, Patrick Tixador, Agnès Tardits, Johann Gilavert, Emeline Ferreira et Jason Castella (en visio)

Excusés : Sylvain Causse, Théo Tessier

Ordre du jour :

- 1- **Tour de table et présentation de Johann Gilavert (président de Vendargues).**

- 2- **Newsletter : avis et fréquence**

Emeline questionne sur les pistes d'amélioration ou des nouvelles idées à apporter à la newsletter. Il serait intéressant de recenser les bonnes pratiques (notamment concernant l'EcoResponsabilité), d'avertir lorsqu'il y a des comptes rendus d'AG ou de CA, des formations (Officiels de Terrain ou autres), de présenter les bénévoles du CODEP ou des bénévoles de clubs/joueurs/dirigeants

La communication sur les tournois peut aussi être faite sur les réseaux, notamment pour les tournois jeunes.

Il est décidé d'envoyer la newsletter une fois tous les deux mois.

- 3- **Problèmes de calendrier**

Suite à une erreur du CODEP en fin de saison dernière : le club de Chemin des Cimes s'était vu valider la date du 1 et 2 juin pour son tournoi et Pignan également.

Pour régler le problème, il est décidé de laisser la date du Championnat départemental à Chemin des Cimes pour son tournoi privé tandis que Pignan garde la date du 1 et 2 juin.

Se pose la question de la date du CDAJ : soit le week end des 27 et 28 avril (tournoi de Lattes malheureusement annulé), soit les 22 et 23 juin.

- 4- **Championnat Départemental Adulte : date et rôles de chacun**

Où faire le CDA ? Soit organisé par Chemin des Cimes, soit par Lattes ? Sinon lancer un appel aux clubs. Se pose la question d'organiser un CDAJ à plus grande échelle dans la salle de Mèze ou de Veyrassi (Montpellier).

Le reste de l'organisation sera fixée lorsque la date sera sûre.

Jason se questionne sur la date banalisée du CDA sur le calendrier de la Ligue et indique qu'il faudra se renseigner à ce sujet.

5- **Point sur les différentes commissions : ICA, communication, corpo, jeunes**

-Interclubs : Nous avons 64 équipes d'inscrites. Quelques difficultés se présentent lors de la J4.

L'année prochaine, une trêve hivernale sera très certainement envisagée car il est difficile d'avoir des équipes complètes proche des congés de fin d'année.

Le niveau est davantage homogène grâce à la création de nouvelles divisions.

Il y a de la place dans cette commission avec notamment le projet l'année prochaine d'organiser un IC vétérans avec notamment Claire Launoy qui rejoindrait le Codep.

-Corpo : Patrick évoque l'idée d'organiser un dimanche de rencontres corpo. L'objectif est à définir.

-Jeunes : une réflexion sera engagée vers la fin de saison sur l'amélioration des compétitions jeunes comme les interclubs jeunes.

L'idée d'un pré-calendrier pour avoir davantage de clubs d'accueil pour les compétitions CODEP (adultes et jeunes) est envisagée. Avec les clubs disposant d'une Ecole de Badminton, pourquoi ne pas instaurer un système de rotation des clubs organisateurs ?...

6- **Point sur notre trésorerie**

Jean-Louis nous informe que le Codep a reçu les 4000€ de l'appel à projet « Sport pour tous les jeunes dans l'Hérault » du Département ainsi que les 500€ d'Hérault Sport pour l'organisation du CDAJ de 2022-2023. Il est en attente du premier versement, de la part de la Ligue, suite aux prises de licences saison 2023-24.

7- **Questions diverses**

-Une demande a été faite pour recenser les tournois dans lesquels des ALAs pourraient officier.

-Suite à une remarque d'Agnès, Alain se questionne sur les heures de convocation des tournois jeunes, parfois très matinale pour les plus jeunes.

Il est décidé de mettre en place une sensibilisation des clubs et des JA sous la forme d'une charte pour permettre aux clubs organisateurs et aux JA de garder en tête certaines recommandations concernant les heures de convocation, le temps entre deux tours etc.

-Questionnement sur l'organisation du TGH par le Comité. Emeline évoque le fait que le Codep a un rôle minime dans cette compétition. Il est proposé que la logistique en amont (tableau, échancier, convocation) et le jour même à la table de marque soit gérée en partie par le Codep.

Les tarifs doivent être harmonisés avec le Gard.

Nous terminons à 21h par un pot de l'amitié.

Rédaction : Emeline puis Alain